

9<sup>ème</sup> Rendez-vous

# DES MANAGERS DE LA RÉGLEMENTATION

**EN INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE**

**VOUS ÊTES CONCERNÉS**

Filière agroalimentaire : production, transformation, distribution.  
Responsables réglementation, Juristes, Directeurs et responsables  
qualité et sécurité des aliments, Fonctions de R&D, Chefs  
d'entreprises, Qualificiens...



**RENNES**

**22 SEPTEMBRE 2026**

# Export, réglementation, intelligence artificielle : repères et outils pour les fonctions réglementaires

Les professionnels en charge de la réglementation doivent aujourd'hui composer avec des exigences croissantes, notamment dans le cadre des activités à l'export et de l'évolution rapide des outils numériques. Les implications du Brexit, les spécificités des démarches export et l'identification des bons interlocuteurs nécessitent une compréhension claire et opérationnelle de l'environnement réglementaire.

Pour cette nouvelle édition du Rendez-vous des Managers de la Réglementation, nous vous proposons une journée construite autour d'éclairages pratiques sur le Brexit et les enjeux export, de retours d'expérience (dont le témoignage de Rémy Cointreau) et d'un atelier immersif de 3 heures consacré aux usages concrets de l'intelligence artificielle en réglementation : rédaction de prompts, automatisation documentaire et structuration de bases réglementaires.

Nous serons heureux de vous retrouver le 22 septembre à Rennes pour une journée conviviale et stimulante.

Anne-Laure BEQUET  
Responsable réglementation alimentaire



20  
26

## MARDI 22 SEPTEMBRE

9h00- 9h30 • Tour de table et présentation du programme

### ACCOMPAGNEMENT EXPORT

9h30 - 10h30

#### Quel accompagnement pour l'export ?

- Détails de l'intervention à venir

Cindy LE GUERN, Conseillère International - Conseil et Performance des Entreprises à l'international, BCI

### TÉMOIGNAGE INDUSTRIEL

10h30 - 11h15

#### La conformité à l'export

- Détails de l'intervention à venir

Héloïse BARILLAU, Affaires Règlementaires, Rémy Cointreau

11h15 - 11h45 • Pause

### BREXIT

11h45 - 12h30

#### Quelles exigences à l'export et quelles évolutions à l'avenir ?

- Des conseils pratiques pour comprendre et appliquer les exigences actuelles relatives aux échanges commerciaux avec le Royaume-Uni
- Les conséquences de l'accord SPS (mesures sanitaires et phytosanitaires) entre l'UE et le Royaume-Uni pour les entreprises du secteur alimentaire, en analysant les risques, les opportunités et les défis qu'il implique

Intervention en anglais avec traduction en simultanée disponible,

Anne-Marie TAYLOR, Cabinet d'avocats DWF Group

12h30 - 14h00 • Déjeuner

### PROMPT PARTY

14h00 - 17h00

#### IA appliquée aux enjeux réglementaires

- Les équipes doivent produire rapidement des contenus fiables, structurés et adaptés à des interlocuteurs variés. Cet atelier immersif et opérationnel propose aux participants de découvrir comment l'Intelligence Artificielle Générative peut devenir un véritable levier de productivité et un assistant métier au service des activités réglementaires, qualité et communication du secteur
- A travers des démonstrations concrètes, des exercices pratiques et des cas inspirés du quotidien des participants, l'atelier permettra d'explorer des usages immédiatement applicables :
  - Rédaction et reformulation de contenus réglementaires,
  - Structuration d'argumentaires,
  - Préparation de communications sensibles,
  - Synthèse documentaire,
  - Création de prompts réutilisables,
  - Création d'assistants IA spécialisés

Elise SCHLEGEL, Consultante & Formatrice IA spécialisée dans la transformation des organisations

17h00 17h15 • Bilan et clôture du séminaire

# INSCRIPTION - RDU MANAGERS RÉGLEMENTATION - 22 septembre 2026 - Rennes

## PARTICIPANT

Mme  M. Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Email : .....

### Responsable hiérarchique

Mme  M. Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Email : .....

### Personne chargée du suivi de dossier

Mme  M. Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Email : .....

## ENTREPRISE

Société : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : ..... Pays : .....

Tél. : .....

Effectif : ..... Code NAF : .....

Code T.V.A. Européen : .....

N° SIRET : .....

## RÉGLEMENT

### Les frais sont pris en charge par votre société

Correspondant aux frais d'animation et de documentation

Règlement à réception de facture

Email facturation : .....

Mon entreprise est adhérente ADRIA - Je bénéficie d'une réduction de 15%

Référence : **RA018** | Prix : **550 € HT** (660 € TTC)

Fait à :

Signature et cachet de l'entreprise :

Le :

## CONTACT

Anne-Gaëlle LOC'H

Tél. 02 98 10 18 81 | anne-gaëlle.loch@adria.tm.fr

**Nombre de places limité - Inscrivez-vous au plus tôt !**

À NOTER : Cet évènement n'est pas considéré comme une formation selon le référentiel QUALIOPI. Il n'y a donc pas d'établissement de convention de formation, et les frais d'inscription ne peuvent être pris en charge par des fonds mutualisés (OPCO). Seule une attestation de participation sera délivrée.

**Retour par email :** [formation.inter@adria-formation.fr](mailto:formation.inter@adria-formation.fr)